

MODALITE D'ANNULATION DE LA COMMANDE EN CAS DE VENTE A DISTANCE AUPRES D'UN CLIENT

En cas de vente a distance, telle que de?finie par l'article L. 121-16 du Code de la consommation, dans les quatorze jours, jours fe?rie?s compris, a? compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le Client a la faculte? d'y renoncer par lettre recommande?e avec accuse? de re?ception. Si ce de?lai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour fe?rie? ou cho?me?, il est proroge? jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer a? sa commande ou a? son engagement d'achat est nulle et non avenue. Le pre?sent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions pre?vues a? l'article L. 121-16-1.

Si vous annulez votre commande,
vous pouvez utiliser le formulaire ci-contre.

=====

ANNULATION DE COMMANDE

Code de la consommation art. L. 121-17

Conditions :

? comple?ter et signer ce formulaire

? l'envoyer par lettre recommande?e avec accuse? de re?ception ? utiliser l'adresse figurant a? l'article 1

? l'expe?dier au plus tard le quatorzie?me jour a? partir du jour de la commande ou, si ce de?lai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour fe?rie? ou cho?me?, le premier jour ouvrable suivant.

Je soussigne?, de?clare annuler la commande ci-apre?s : _____

? Nature de la marchandise ou du service commande?
.....

? Date de la commande

? Date de re?ception de la commande :
.....

? Nom du client :

? Adresse du client :

..... Signature du client :